

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ENFANCE JEUNESSE 2017

Communauté de communes Arnon Boischaut Cher

2, rue Brune 18190 CHATEAUNEUF SUR CHER

Service Enfance Jeunesse

abc.enfance.jeunesse@orange.fr

Table des matières

Organigramme du service enfance jeunesse		
Missions	4	
Partenariat avec la CAF (Caisse d'allocations familiales)	4	
Contrat Enfance Jeunesse 2016-2019	4	
Convention territoriale globale	5	
Secteur Enfance : bilan/activités 2017	6	
Accueil périscolaire multi-sites	6	
Accueil mercredis	6	
Accueil extrascolaire multi-sites	6	
Budgets 2017	8	
Investissement	8	
Fonctionnement	8	

PÔLE ENFANCE/JEUNESSE

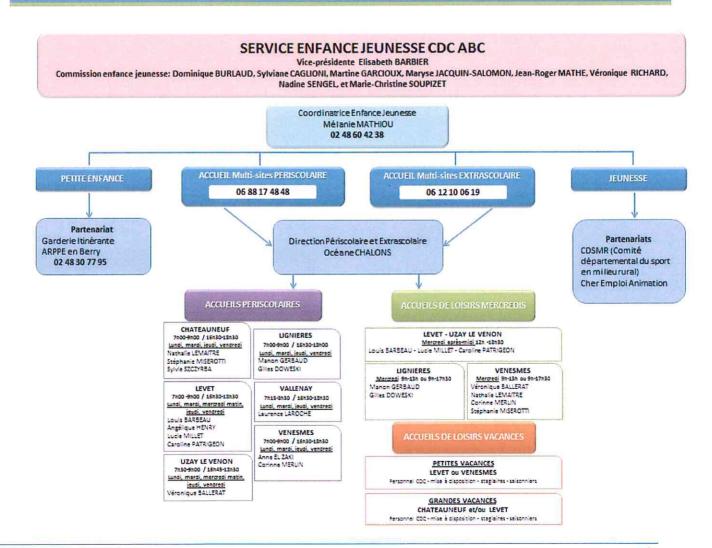
Elue référente : Vice-Présidente Elisabeth BARBIER

<u>Commission Enfance Jeunesse</u>: Dominique BURLAUD, Sylviane CAGLIONI, Marie-Christine SOUPIZET, Martine GARCIOUX, Maryse JACQUIN-SALOMON, Jean Roger MATHE, Véronique RICHARD et Nadine SENGEL

Au 31 Décembre 2017, l'équipe était composée de :

- Coordinatrice du service Enfance Jeunesse : Mélanie MATHIOU
- Directrice des accueils périscolaire et extrascolaire multi-sites : Océane CHALONS
- Quatorze animateurs :
 - Mises à disposition: Gilles DOWESKI, Anne EL ZAKI, Laurence LAROCHE, Corinne MERLIN, Laure-Bénédicte PAGENEL et Sylvie SZCZYRBA
 - Contrats CC ABC: Véronique BALLERAT, Louis BARBEAU, Manon GERBAUD, Angélique HENRY, Nathalie LEMAITRE, Lucie MILLET, Stéphanie MISEROTTI et Caroline PATRIGEON.
- BAFA: 7 stagiaires
- BAFD: 1 stagiaire
- CEE (Contrat d'Engagement Educatif): 8 animateurs

Organigramme du service enfance jeunesse



Missions

La Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher (CDC ABC) gère et anime les différents services proposés sur le territoire :

- petite enfance
- enfance
- jeunesse

Le travail engagé pour le service enfance-jeunesse dans ses généralités s'inscrit dans les mêmes objectifs que les années précédentes dans le but :

- d'apporter un service de qualité aux familles
- de gérer les accueils extrascolaires et périscolaires ainsi que la coordination, l'animation et le soutien des acteurs intercommunaux
- d'aménager et gérer les espaces d'intérêt communautaire en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse
- d'organiser la formation BAFA
- de participer aux actions proposées par le Réseau d'écoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)

Les services proposés sur notre territoire sont nécessaires et appréciés. Ils permettent aux familles, à proximité de leur lieu d'habitation, d'avoir un moyen de garde adapté aux différents âges de leurs enfants.

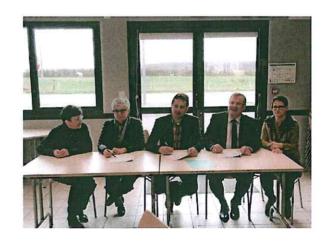
L'accès est possible pour tous les enfants. Le partenariat entre la CDC ABC et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) permet d'apporter un soutien financier aux familles à faible revenu et en fonction de leur quotient familial.

Partenariat avec la CAF (Caisse d'allocations familiales)

Contrat Enfance Jeunesse 2016-2019

Le contrat enfance jeunesse 3^{ème} génération se définit comme un contrat d'objectifs et de cofinancement entre la CAF, la MSA et la CDC ABC.

Il est complémentaire des prestations de service qui continuent d'être versées à la collectivité, et peut couvrir également des projets d'amélioration des services petite enfance, enfance et jeunesse de notre territoire pour le public de 14 mois à 18 ans de notre territoire.



Signature du contrat enfance jeunesse à Levet

Cette convention suit deux objectifs :

- favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil par :
 - o une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants ;
 - o un encadrement de qualité;
 - une implication des enfants, des jeunes et de leurs parents dans la définition des besoins, la mise en œuvre et l'évaluation des actions;
 - o une politique tarifaire modulée et accessible à l'ensemble de familles.
- contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands en proposant :
 - O Des activités ponctuelles de qualité : sportives, culturelles, loisirs ...

Convention territoriale globale

La CAF a présenté son projet Convention Territoriale Globale (CTG) aux élus de la commission enfancejeunesse de la CDC ABC. C'est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Elle se concrétise par la signature d'un accord entre la CAF, le Conseil Départemental et la collectivité.

Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires et facilite les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. En mobilisant l'ensemble des ressources du territoire (élus, usagers, partenaires institutionnels, associatifs...), elle renforce les coopérations et contribue ainsi à une plus grande efficacité et complémentarité d'interventions.

Le conseil communautaire, ayant validé le souhait de s'inscrire dans cette démarche, a permis à la Caf et aux élus souhaitant participer activement, de se rencontrer en septembre 2017, afin de déterminer les enjeux majeurs à développer sur le territoire.

Des rencontres entre professionnels et élus se sont suivies régulièrement pour :

- identifier l'ensemble des ressources et des besoins sur le territoire
- construire une vision commune du territoire
- identifier les priorités
- définir le plan d'actions...

La démarche sera poursuivie en 2018.

Secteur Petite Enfance : bilan/activités 2017

L'Association des Réseaux Parents, Professionnels, Enfants en Berry (L'ARPPE en Berry) est intervenue sur le territoire de la CDC ABC et plus précisément sur les communes de Châteauneuf/Cher, Vallenay et Venesmes selon un planning établi en concertation.

Les équipes ont accueilli les enfants les lundis, en alternance entre Châteauneuf/Cher et Venesmes, et les jeudis à Vallenay.

52 enfants (30 familles) ont bénéficié des services de la halte-garderie itinérante : 44 à Châteauneuf/Cher, 42 à Venesmes et 40 à Vallenay.

Les enfants sont issus des communes de la Celle Condé, Chambon, Châteauneuf/Cher, Lapan, Levet, Lignières, Saint Loup des Chaumes, Serruelles, Vallenay, et Venesmes.

Ce service est très apprécié des familles de notre territoire. Les enfants bénéficient d'un accueil ludique et adapté à leur âge.

Secteur Enfance : bilan/activités 2017

En 2017, les accueils périscolaires et extrascolaires ont comptabilisé 416 familles pour 639 enfants sur l'ensemble du territoire.

Accueil périscolaire multi-sites

- Châteauneuf sur Cher
- Levet
- Lignières

- Vallenay
- Venesmes
- Uzay le Venon

Tous les sites sont gérés par la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher (CDC ABC). Des conventions d'occupation de locaux communaux, ainsi que des mises à disposition de personnel, ont été contractées pour mutualiser au maximum toutes les structures du territoire.

La Communauté de Communes a pris la décision d'adapter les horaires aux besoins des familles, tout en respectant l'amplitude horaire maximum : 7h-9h et 16h30-18h30.

Pour la rentrée 2017-2018, les horaires étaient les suivants :

CHATEAUNEUF/CHER	Réfectoire de l'école maternelle	7h - 9h / 16h30-18h30	
LEVET	Complexe périscolaire	7h - 9h / 16h30-18h30	
LIGNIERES	Ecole maternelle	7h-9h / 16h30-18h	
UZAY LE VENON	Réfectoire de l'école	7h30-9h / 16h50-18h30	
VALLENAY	Réfectoire de l'école	7h15-8h30 / 16h30-18h30	
VENESMES	Réfectoire de l'école	7h-9h / 16h30-18h30	

Les tarifs sont identiques sur tous les sites, et modulés selon le quotient familial. Afin d'aider les familles dans leur gestion financière, la facturation est effectuée tous les mois.

Accueil mercredis

En septembre 2017, les écoles de Châteauneuf/Cher, Lignières, Vallenay et Venesmes, en accord avec les municipalités, sont revenues au rythme scolaire de 4 jours.

La CDC ABC a donc mis en place un service d'accueil pour les enfants à partir de 3 ans, sur les sites de Lignières et Venesmes.

Les familles ont eu la possibilité d'inscrire leurs enfants : la matinée ou la journée.

Les écoles de Levet et Uzay le Venon, sont restées au rythme scolaire de 4jours 1/2.

Pas de changement pour ces écoles. Les enfants d'Uzay le Venon ont pu bénéficier d'un ramassage en minibus organisé par la CDC ABC, dès la sortie d'école pour se rendre à l'accueil de Levet.

Accueil extrascolaire multi-sites

Durant les vacances scolaires, la Communauté de Communes propose un service de qualité avec des activités et sorties adaptées aux âges des enfants accueillis.

Petites vacances

- Vacances d'hiver 2017 : Levet (1^{ere} semaine) et Venesmes (2^{ème} semaine)
- Vacances de printemps 2017 : Levet (1^{ere} semaine) et Venesmes (2^{ème} semaine)
- Vacances d'automne 2017 : Levet (1^{ere} semaine) et Venesmes (2^{ème} semaine)
- Vacances de noël 2017 : Venesmes

Différentes sorties ont été organisées durant les petites vacances :

- Inter centres (jeux divers) à Orval avec les enfants de Saint Amand Montrond
- Flag foot américain avec les enfants d'Orval et Saint Amand Montrond

Grandes vacances

- Juillet: Châteauneuf/Cher et Levet
- Août : Venesmes

Lors des vacances d'été 2017, chaque semaine, une sortie a été organisée pour l'ensemble des inscrits :

- Piscine et bowling à Issoudun
- Paléopolis à Gannat
- Handball à Saint Amand Montrond
- Labyrinthe de Guéret

- Défiland à Bourges
- Aérodrome de Serruelles
- Accrobranche à Sidiailles

Secteur Jeunesse: bilan/activités 2017

La communauté de communes ABC a proposé des activités aux jeunes de 11-17 ans :

- « Eté sportif et culturel » du 24 au 27 juillet à Lignières
- Organisation d'un séjour à Vouneuil sur Vienne du 18 au 21 Juillet (4jours/3 nuits) Au programme : baignade, Futuroscope, stand-up paddle, accrobranche ...
- Stage initiation théâtre avec la Compagnie du Mot'cœur du 21 au 25 Août à Châteauneuf/Cher
- Plusieurs journées ont été proposées durant les petites vacances : initiation jujitsu, basketball, flag foot américain

Axes à développer :

- Améliorer la communication auprès des jeunes et des familles
- Faciliter l'accès des jeunes au sport et à la culture
 - o Proposer aux jeunes un temps d'échange sur les thématiques les concernant
 - Renforcer la dynamique intercommunale en développant des partenariats
 - o Trouver un espace jeunes afin d'assurer un renouvellement de ce public
 - o Maintenir les actions intercommunales (séjours, sorties, soirées) et renforcer leur interaction

Formation

La Communauté de Communes encourageant les personnes volontaires du territoire à obtenir le BAFA a reconduit la formation BAFA pour la 3^{ème} année. Sept inscrits ont suivi la formation (agents, et population du territoire à partir de l'âge de 17 ans). Cette formation a été organisée par la Ligue de L'enseignement de Bourges.

Cette formation a été financée avec le concours de la Communauté de Communauté, par la signature d'une convention avec les bénéficiaires.

La formation théorique initiale de 8 jours consécutifs a été organisée durant les vacances de printemps 2017 et a été validé par l'ensemble des participants.

Durant les vacances scolaires et les temps périscolaires, les stagiaires ont suivi leur stage pratique au sein de la Communauté de Communes. Les participants l'ont tous validée.

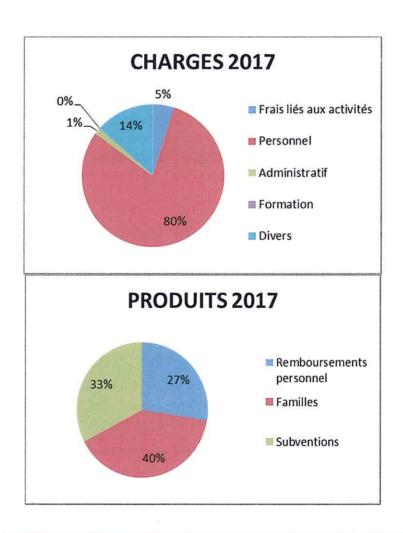
Pour valider la formation BAFA dans sa totalité, les stagiaires suivront en 2018 la formation d'approfondissement.

Budgets 2017

Investissement

Pas d'investissement en 2017

Fonctionnement



BUDGET 2017 - Enfance-Jeunesse							
	CHARGES			PRODUITS			
N° cpte	intitulé du compte		N° cpte	intitulé du compte			
6042	achats prestations de services	7 701,00	6419	remboursements sur rémunérations du personnel	68 703,19		
60622	Carburants	977,56	777	quote part des subv d'inv	18 945,00		
60623	alimentation	3 126,85	7067	redevances et droits des services périscolaire et d'enseignement	99 365,10		
60631	Fourniture d'entretien	382,06	7473	départements	6 500,00		
60632	Fourniture de petit équipement	174,56	7478	autres organismes	56 498,84		
6064	fournitures administratives	422,82	7788	produits exceptionnels divers	2,30		
6067	fournitures scolaires	2 041,49					
6068	autres matières et fournitures	220,19					
611	contrats de prestations de services	580,00					
6135	locations mobilières	395,00					
6156	maintenance	814,96					
6168	autres primes d'assurance	1 771,35					
6184	versements à des organismes de formation	480,00					
6226	honoraires	712,00					
6232	fêtes et cérémonies	55,37					
6247	transports collectifs	639,00					
6248	divers	21,00					
6251	voyages et déplacements	8,45					
6257	réceptions	289,50					
6261	frais d'affranchissement	909,22					
6262	frais de télécommunication	574,13					
627	services bancaires et assimilés	153,18	1				
6288	autres services extérieurs	4 954,60					
6218	autre personnel extérieur	26 478,44					
6332	cotisations versées au FNAL	819,25					
6336	cotisations CNFPT et centes de gestion	3 189,08					
6338	autres impots, taxes sur rémunérations	493,28					
64111	rémunération principale	59 261,23					
64112	NBI supplément familial de traitement	241,98					
64118	et indémnités de résidence autres indémnités	2 257,74					
64131	rémunérations	89 757,64					
64138	autres indémnités	6 529,71					
64168	autres emplois d'insertion	10 178,46					
6451	cotisations à l'URSSAF	36 755,56					
6453	cotisations aux caisses de retraite	25 287,30					
6454	cotisations aux ASSEDIC	6 210,85					
6475	médecine du travail, pharmacie	332,53					
65548	autres contributions	25 043,20					
65737	autres établissements publics locaux	2 333,33					
6411	dotations aux amortissements	18 378,87					
Moi	ntant total des dépenses 2017	340 952,74	M	ontant total des recettes 2017	250 014,43		

Résultat

-90 938,31

A Châteauneuf sur Cher, le 11/09/2018 Dominique BURLAUD, Président de la Communauté de communes ABC

